

Le 01 avril 2008

**INFORMATION
NEGOCIATION ANNUELLE
DES SALAIRES 2008**

En cette année 2008

LA DIRECTION est heureuse de vous annoncer
SA PROPOSITION pour le contrat salarial 2008

- **+1,25% au 1er mars 2008**

Et

- **+1% au 1er juillet 2008**

**Voici la tirelire dans laquelle vous pourrez
mettre votre augmentation !!!**



Rappel des revendications présentées par Force Ouvrière auprès de la direction générale d'Auchan France :

Au niveau du pouvoir d'achat :

- Une augmentation de 5% sur les salaires (pour la pause) ou la mise en place des 151h67 en temps de présence (c'est-à-dire 35 h pauses comprises)
- Suppression de la modulation et paiement des heures supplémentaires.
- Instauration des tickets restaurants.
- Instauration d'une prime de transport.
- Paiement ou récupération du jeudi de l'Ascension qui est cette année le même jour que le 1^{er} mai.
- Prime d'ancienneté et jours de congés payés supplémentaires :
 - 3% pour 5 ans et 1 jour de congés payés en plus
 - 6% pour 10 ans et 2 jours de congés payés en plus
 - 9% pour 15 ans et 3 jours de congés payés en plus
 - 12% pour 20 ans et 4 jours de congés payés en plus
 - 15% pour 30 ans et 6 jours de congés payés en plus

Au niveau des avantages sociaux :

- Prise en charge de toute la partie obligatoire mutuelle par Auchan.
- Indemnité d'entretien des tenues pour tous.
- Bons de 30 € pour la rentrée des classes ou rétablissement de la prime de vacances.
- Travail de nuit :
 - Majoration de 40% au lieu de 20% actuellement
 - Majoration de 60% au lieu de 30% actuellement si travail de nuit occasionnel
 - Majoration de 80% au lieu de 60% actuellement si le salarié est prévenu le jour même.
- Jours supplémentaires pour événements familiaux
 - + 1 jour pour la naissance
 - + 2 jours pour le mariage
 - + 2 jours pour le décès du conjoint
 - 1 jour pour un décès dans la famille
- Prise en charge d'une partie de la mutuelle pour les retraités qui restent à la mutuelle Auchan.
- Mise en place d'un CHSCT national

SALARIES D'AUCHAN MACON QUE PENSEZ-VOUS DES PROPOSITIONS D'AUCHAN, NOUS AVONS BESOIN DE CONNAITRE VOTRE AVIS AVANT DE SIGNER OU PAS CETTE PROPOSITION SALARIALE

Vous pouvez nous contacter soit lors des permanences ou par mail (foauchanmacon@yahoo.fr) afin d'échanger sur le sujet.